

CABINETS DE GÉOMÈTRES-EXPERTS ET TOPOGRAPHES

Dispositif de formation	Thème ou intitulé	Durée ou plafond de prise en charge	RESSOURCES FINANCIÈRES MUTUALISÉES		
			Coût pédagogique (Barème en euros)	Frais annexes	Frais de salaire (en euros)
			Entreprises de moins de 50 salariés exclusivement		
PLAN DE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES	Actualisation des connaissances cœur de métier	2 J	35 €/h	OUI	12 €/h
	Diagnostics techniques, SPS et renouvellement	15 J	35 €/h	OUI	12 €/h
	Formations innovantes : pilotage de drone, logiciels traitement de données et modélisation 3D : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodologie et utilisation de matériels d'Acquisition de données de type : Drone, Scanner 3d et Lidar</li> <li>• Formation au télé-pilotage de Drone</li> <li>• Méthodologie et utilisation de logiciels de Production de données par méthode photogrammétriques de types Pix 4D, Photoscan, Micmac</li> <li>• Méthodologie et utilisation de logiciels de Traitement de données 3D de types Scene, Realworks, Cyclone, Cloud Works, Reshapper, Pointcab, Clearedge, Terra Solid</li> <li>• Méthodologie et utilisation de logiciels de Modélisation 3D de type Bentley Modélisation 3D, Autodesk Revit, Allplan, Graphisoft ArchiCAD, Esri CityEngine, et Trimble SketchUp</li> </ul>	4 J	50 €/h	OUI	12 €/h
	Logiciels métier et matériels professionnels	2 J	30 €/h	OUI	NON
	Logiciels BIM	10 J	45 €/h	OUI	12 €/h
	Gestion de projet BIM	5 J	50 €/h	OUI	12 €/h
	CQP Techniques foncières et topographiques	420 h	30 €/h	OUI	12 €/h
	CCP Propriété et organisation opérationnelle niveau I	175 h	45 €/h	OUI	12 €/h
	CCP Propriété et organisation opérationnelle niveau II	175 h	45 €/h	OUI	12 €/h
	CCP Topographie et organisation opérationnelle niveau I	175 h	45 €/h	OUI	12 €/h

CABINETS DE GÉOMÈTRES-EXPERTS ET TOPOGRAPHES

Dispositif de formation	Thème ou intitulé	Durée ou plafond de prise en charge	RESSOURCES FINANCIÈRES MUTUALISÉES		
			Coût pédagogique (Barème en euros)	Frais annexes	Frais de salaire (en euros)
			Entreprises de moins de 50 salariés exclusivement		
PLAN DE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES	CCP Topographie et organisation opérationnelle niveau II	175 h	45 €/h	OUI	12 €/h
	CCP Ingénierie infrastructure et organisation opérationnelle niveau I	175 h	45 €/h	OUI	12 €/h
	CCP Ingénierie infrastructure et organisation opérationnelle niveau II	175 h	45 €/h	OUI	12 €/h
	Licence professionnelle Urbanisme, environnement et géomatique	600 h	9,15 €/h	OUI	12 €/h
	Licence professionnelle Voirie et réseaux divers	580 h	9,15 €/h	OUI	12 €/h
	Master Conseil et contentieux des personnes publiques	319 h	9,15 €/h	OUI	12 €/h
	Bureautique	3 J	30 €/h	OUI	12 €/h
	Langues	100 h	30 €/h	OUI	12 €/h
	Accueil, Communication, Comptabilité	4 J	30 €/h	OUI	12 €/h
	Management	5 J	35 €/h	OUI	12 €/h
	Bilan de compétences	24 h	85 €/h	OUI	12 €/h
	Formation Responsable qualité	10 J	50 €/h	OUI	12 €/h
	Démarche qualité sensibilisation	3 J	15 €/h	OUI	12 €/h
	Secourisme, AFGSU, SSIAP	21 h	24 €/h	OUI	12 €/h
	POE	400 h	7 €/h	NON	NON
Accompagnement VAE	24 h	Plafond de 85 €/h	NON		

CABINETS DE GÉOMÈTRES-EXPERTS ET TOPOGRAPHES

Dispositif de formation	Thème ou intitulé	Durée ou plafond de prise en charge	ALTERNANCE	
			Coût pédagogique (Barème en euros)	Aide à la fonction tutorale
			Toutes catégories d'effectifs	
TUTEUR	Formation de tuteur ou maître apprentissage	40 h	15 €/h	NON
PRO A	CQP Techniques foncières et topographiques	420 h	30 €/h	NON
	CCP Propriété et organisation opérationnelle niveau I	175 h	45 €/h	NON
	CCP Propriété et organisation opérationnelle niveau II	175 h	45 €/h	NON
	CCP Topographie et organisation opérationnelle niveau I	175 h	45 €/h	NON
	CCP Topographie et organisation opérationnelle niveau II	175 h	45 €/h	NON
	CCP Ingénierie infrastructure et organisation opérationnelle niveau I	175 h	45 €/h	NON
	CCP Ingénierie infrastructure et organisation opérationnelle niveau II	175 h	45 €/h	NON
	Licence professionnelle Voirie et réseaux divers	580 h	9,15 €/h	NON
	Licence professionnelle Urbanisme, environnement et géomatique	600 h	9,15 €/h	NON
	Licence PRO 3D	600 h	9,15 €/h	NON
	BTS métier de l'immobilier	910 h	9,15 €/h	NON
	BTS Géomètre topographe	910 h	9,15 €/h	NON

CABINETS DE GÉOMÈTRES-EXPERTS ET TOPOGRAPHES

Dispositif de formation	Thème ou intitulé	Durée ou plafond de prise en charge	ALTERNANCE	
			Coût pédagogique (Forfait en euros)	Aide à la fonction tutorale
			Toutes catégories d'effectifs	Entreprises de moins de 11 salariés exclusivement
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	BTS Assistant de gestion PME-PMI/ Assistant manager	1 200 h	9,15 €/h	OUI <sup>(1)</sup>
	BTS Métiers du Géomètre Topographe et modélisation numérique	1 200 h	9,15 €/h	OUI <sup>(1)</sup>
	BTS Métiers de l'immobilier	1 200 h	9,15 €/h	OUI <sup>(1)</sup>
	BT / Bac pro Géomètre	1 200 h	9,15 €/h	OUI <sup>(1)</sup>
	Licence professionnelle Voirie et réseaux divers	580 h	9,15 €/h	NON
	Licence professionnelle Urbanisme, environnement et géomatique	600 h	9,15 €/h	NON
	Licence métiers de l'immobilier	520 h	9,15 €/h	NON
	Licence pro 3D	600 h	9,15 €/h	NON
	Master Conseil et Contentieux des personnes publiques	319 h	9,15 €/h	NON
	Master 4D	1 200 h	9,15 €/h	NON
	Master foncier	1 200 h	9,15 €/h	NON
	Formations diplômantes > niv III	1 200 h	9,15 €/h	NON
	Formations diplômantes < ou = niv III	1 200 h	9,15 €/h	NON
	Formations qualifiantes RNCP	600 h	9,15 €/h	NON
	Formations qualifiantes hors RNCP avec lien CCN	400 h	9,15 €/h	NON
	Contrats renforcés L6325-1-1	1 200 h	15 €/h	OUI <sup>(1)</sup>

(1) L'aide à la fonction tutorale est prise en charge uniquement si le bénéficiaire a un niveau scolaire inférieur au niveau IV à l'entrée en contrat.

CABINETS DE GÉOMÈTRES-EXPERTS ET TOPOGRAPHES

		RESSOURCES FINANCIERES MUTUALISEES
Dispositif de formation	Modalité de départ en formation	Coût pédagogique
		Toutes catégories d'effectifs
CPF dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permis B et Poids Lourd</li> <li>- Langues</li> <li>- Bilan de compétences</li> <li>- Accompagnement VAE</li> <li>- Formations diplômantes</li> <li>- Titres professionnels</li> </ul>	CPF hors accord employeur	<b>Dans la limite du montant affiché sur votre compte CPF sur le site "moncompteactivité"</b>
	CPF avec accord employeur	<b>Dans la limite du double du montant affiché sur votre compte CPF sur le site "moncompteactivité"</b>